**AG 2018**

**Assemblée générale de l’Association ProLavaux - AVL**

**Samedi 21 avril 2018, à 15 h. 00, combles de la maison Jaune à Cully, Bourg-en-Lavaux**

# Ouverture de l’assemblée générale

Le vice-président, Jean-Gabriel Linder ouvre l’assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Il salue et remercie le syndic de Bourg-en-Lavaux, Monsieur Jean-Pierre Haenni, qui nous reçoit au nom de la Municipalité et nous offre le vin d’honneur. A son tour, Monsieur Haenni souhaite la bienvenue aux membres présents, une bonne et constructive assemblée et se réjouit d’y participer.

34 personnes sont présentes.

Ont demandé à être excusés les communes de Jongny, Belmont-sur-Lausanne, Chardonne et Saint-Saphorin, ainsi que Daniel et Josiane Guillaume-Gentil, Ursula et Yvan Szechenyi, Roseline Leyvraz, Yves et Catherine de Gunten, Chantal et Jean-Claude Combaz, Renate Bischoff, Gundi Cuenoud, Madeleine et Jean-Luc Chappuis, Françoise Jacques et Pierre Fonjallaz.

**Programme de l’AG :**

1. Partie statutaire selon l’ordre du jour envoyé
2. Attribution du Prix Vieux Lavaux 2018 à Bernadette Gross
3. Exposé de Bernadette Gross, toponymiste
4. Vin d’honneur offert par la Commune de Bourg-en-Lavaux

**Partie statutaire**

**1.- Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est adopté.

**2.- Election de scrutateurs**

Jean-Marc Bovy est élu scrutateur pour l’assemblée.

**3.- Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale 2017**

L’assemblée générale 2017 s’est tenue à la Grande Salle de Chardonne, en présence de Monsieur le Conseiller municipal, Jean-Luc Ducret.

Le procès-verbal en a été établi par Catherine Panchaud ; il a été vu et validé par le comité de l’association et mis à disposition comme indiqué sur la convocation.

Sa lecture n’est pas demandée, il n’y a aucune remarque.

Le procès-verbal de l’assemblée générale 2017 est accepté à l’unanimité.
Des remerciements sont adressés à la rédactrice Catherine Panchaud.

**4.- Rapport de la présidente**

Sylvie Demaurex évoque le lieu où nous sommes réunis : les combles de la maison Jaune, qui fut au XVIIIème siècle, la résidence de Louis, baron de Büren, dernier bailli de Lausanne. La maison fut ensuite léguée par ses descendants, avec le domaine de vigne, à la Commune de Cully en 1966. L’Association du Vieux Lavaux a été un temps résidente de ce lieu et son passage a laissé des traces, meubles, poutre-rabot de tonnelier, pompe à vin, etc.

Au cours de l’année 2017, le changement de nom de l’association n’a pas créé de grands bouleversements et le programme s’est déroulé comme chaque année, visites, conférence, course et balade historique ainsi que deux bulletins.

La présidente passe alors en revue les différentes activités, dont on peut trouver les comptes rendus dans les bulletins de l’année.

Madame et Monsieur Josiane et Daniel Guillaume-Gentil ont pris en charge le classement des cartes postales et ont déjà fait part de l’avancement de ce travail minutieux. Ils en sont vivement remerciés.

A fin 2017, l’association est forte de 324 membres dont 74 couples, 16 associations et communes. Elle a enregistré 5 nouveaux membres, 8 démissions et 8 membres sont décédés en cours d’année.

.

Enfin la présidente annonce que ce sera son dernier rapport. Tout en restant au comité et bien qu’épaulée magnifiquement et amicalement par ses collègues, elle souhaite après 9 années de présidence « lâcher un peu de lest, se retirer et dessiner tranquillement dans son jardin » !

**5.- Rapport de la trésorière**

Pierrette Jarne présente les comptes 2017. Elle note une perte de 1'950.25 francs pour l’exercice 2017. La fortune de l’association se montait en début d’exercice 2017 à 78'876.93.

**6.- Rapport de la commission de vérification des comptes**

Michel Paillex, membre et Heidi Chautems, suppléante  « se sont efforcés de trouver des erreurs », et c’est avec beaucoup de soins qu’ils ont épluché les comptes sans y trouver
d’ inexactitude. Le rapport de vérification des comptes est lu par Michel Paillex. Pierrette Jarne, est remerciée pour son excellente tenue des comptes et l’assemblée est invitée à adopter les comptes tels que présentés et donner décharge au comité et à la trésorière.

**7.- Approbation des comptes et décharge donnée au comité et à la trésorière**

Il n’y a pas de questions et les comptes sont acceptés à l’unanimité. Décharge est donnée au comité et à la trésorière.

**8.- Cotisations 2019**

Merci à ceux et celles qui ont payé leur cotisation à temps, montrant ainsi leur attachement à l’association.

Vu la bonne santé des comptes, le comité propose le statu quo pour les cotisations, soit 30 francs pour les membres individuels, 50 francs pour les couples et 150 francs pour les communes et associations.

**9.- Elections statutaires**

*Six membres du comité aujourd’hui en fonction :*

Sylvie Demaurex-Bovy (2017 à 2021), présidente, chargée de la direction générale et de l'organisation;

Jean-Gabriel Linder (2017 à 2021), vice-président, chargé de la communication (comptes rendus et relations presse);

Catherine Panchaud (2015 à 2019), secrétaire chargée d'appuyer la présidente et d'organiser les activités;

Pierrette Jarne (2017 à 2021), chargée des finances;

Armand Deuvaert (2015 à 2019), chargé des relations publiques et de la balade historique;

Yvonne Knecht (2015 à 2021), rédactrice en chef du Bulletin de l'AVL, et chargée de la tenue du fichier des membres.

Pierre Fonjallaz, vigneron de Treytorrens, intendant.

Quelques membres de l’Association ProLavaux-AVL nous apportent ponctuellement un soutien bienvenu. Daniel et Josiane Guillaume-Gentil sont particulièrement remerciés pour leur travail de classement des cartes postales.

Sylvie Demaurex a fait part au comité de son souhait d’être relevée de ses fonctions de présidente.

Dans son hommage à la présidente sortante, Jean-Gabriel Linder mentionne qu’elle est entrée en fonction lors de l’AG de 2008, l’année où l’association a remis pour la première fois son Prix d’honneur. Elle succédait alors à Jean Menthonnex avec qui, depuis les années 1980, elle avait contribué à rendre l’Association du Vieux-Lavaux dynamique.

Nous n’aurions pu avoir meilleure présidente qui connaît quasi tous les membres et qui a accompagné et soutenu les activités de l’association depuis son renouveau.

Sentant la charge plus difficile à porter, Sylvie Demaurex a souhaité en être relevée. Elle reste au comité où elle continuera à faire bénéficier l’association et ses membres de son imagination, sa créativité, ses intérêts variés que l’on retrouve dans les sorties et dans le bulletin de l’association auquel elle apporte un soin tout particulier.

Elle est remerciée par une terrine de fleurs pour son jardin et un bon qui lui permettra d’enrichir son matériel artistique.

A son tour Sylvie Demaurex dit tout le plaisir qu’elle a eu «  à mener cette barque », à découvrir ensemble notre riche patrimoine, lors des sorties, des visites et des conférences. Déchargée de la présidence elle est prête à continuer à contribuer à la vie de l’association.

***Elections de(s) membre(s) du comité par l’assemblée***

Il n’y a pas de réélections, aucun mandat n’est échu.

Aucune proposition n’est faite de nouveaux membres, mais le comité reste ouvert à toutes propositions qui lui seraient faites.

***Election d’un (e) président(e) en remplacement de la présidente démissionnaire***

Le vice-président passe la parole à la secrétaire. Le comité est heureux de présenter la candidature de Jean-Gabriel Linder, vice-président comme président.

Il n’y a pas d’autre candidature.

Jean-Gabriel Linder est élu par acclamation à la présidence et vivement remercié pour cet engagement.

***Election des vérificateurs des comptes***

Michel Paillex se retire. Jean-Marc Bovy et Heidi Chautems sont membres. Bernadette Gross est élue suppléante.

**10.- Activités 2018**

Catherine Panchaud présente les activités en préparation. La visite de l’exposition Gimmi et de l’Atelier De Grandi le 2 juin, la course prévue le 25 août et une balade historique dans les environs de Moudon le 6 octobre 2018.

**11.-Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition n’est parvenue au comité.

Armand Deuvaert informe qu’un nouveau site Internet simple et aisé à gérer est en préparation.

Denyse Raymond annonce les Journées du Patrimoine les 1 et 2 septembre, il y aura des sites à visiter sur Lavaux à Cully et Riex.

La parole n’est plus demandée. La partie statutaire de l’AG se termine à 16h00.

**Remise du prix du Vieux Lavaux 2018 à Bernadette Gross**

Jean-Gabriel Linder rappelle que le Prix Vieux-Lavaux est un prix de mérite et de distinction. Il est décerné pour la 10ème fois avec comme lauréate cette année : Bernadette Gross chercheuse en microtoponymie.

Il retrace alors la formation et la carrière de Madame Gross : vaudoise par sa mère, valaisanne par son père, elle passe son enfance à Chardonne. Etudes de latin, elle fut à Corsier-sur-Vevey l’élève de J.-G. Linder ! Brevet d’enseignante et pratique de quelques années, puis elle entreprend des études de Lettres et fait une rencontre marquante et durable avec François Zufferey, professeur de français médiéval. En 1998, en vue de l’Expo nationale 01, elle travaille sur les noms de lieux de la Suisse romande.

Désormais, elle se consacre à la recherche en toponymie, publiant divers ouvrages, enseignant à la Haute Ecole pédagogique et à l’Université de Lausanne.

Bernadette Gross a conduit les membres de l’association dans des lieux-dits dont elle a révélé l’histoire cachée : Les Thioleyres et les Tavernes. On la retrouve aussi collaborant en particulier avec Laurent Flutsch à la rédaction de deux ouvrages : « Jeux de mots : archéologie du français » et « Y en a point comme nous ».

Elle poursuit la préparation d’un doctorat en Lettres portant sur la microtoponymie viticole du Valais.

Le prix Vieux Lavaux 2018 va à Bernadette Gross pour ses travaux de chercheuse en microtoponymie romande, particulièrement ses recherches des lieux-dits de Lavaux et aux alentours de Haut-Crêt, ses recherches en microtoponymie viticole et pour ses contributions fidèles au Bulletin de l’Association ProLavaux-AVL.

(Résumé de la présentation)

La présidente Sylvie Demaurex Bovy remet le prix de mille francs à Madame Bernadette Gross.

Bernadette Gross remercie chaleureusement de l’honneur qui lui est fait. Elle se réjouit particulièrement de ce signe de reconnaissance pour la science peu connue et souvent mal reconnue, qu’elle pratique.

Puis elle emmène le public dans une balade virtuelle en expliquant comment elle pratique la toponymie.

La toponymie n’existe pas seule, elle s’allie à la botanique, à l’histoire, à la géographie, au patois, etc. Citant Jacques Chessex, B. Gross explique que la toponymie c’est «surprendre les subtiles traces du passé dans le présent le plus quotidien». Ainsi les noms des lieux-dits relient au patois, au travail de la terre, à la flore, à la végétation, même si celle-ci a disparu. Tout lieu a un sens, pour ceux qui y ont vécu. Et puis il y a les cartes, les plans, les documents, etc.

Ainsi la méthodologie en toponymie s’articule en quatre étapes:
1.- la description du terrain, sa situation, son histoire, son affectation, son relief, la végétation. Prise de photos, dessins, étude des coordonnées, de la forme du terrain, des roches, des arbres, etc.
2.- recherche de la tradition écrite, archives communales, familiales, actes notariés, anciens comptes, droits de mutation, cadastre, plans, cartes, Atlas Siegfried et cartes nationales.

3.- recherche de la tradition orale, forme patoisante à l’aide du Fichier Muret qui permet de connaître la manière de prononcer les noms de lieu, étude de la forme actuelle.

4.- enfin recherche de l’origine et tentative d’explication du sens du lieu-dit (étymologie), formulation d’hypothèses, référence à des lexiques, des dictionnaires d’étymologie, etc.

De ces enquêtes menées avec minutie, Bernadette Gross a su nous transmettre en quelques minutes toute sa passion et sa science.

(Résumé de la présentation)

L’assemblée générale 2018 se termine par une verrée offerte par la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Sylvie Demaurex Bovy Catherine Panchaud

Présidente Secrétaire

Puidoux le 30 avril 2018